

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

<p>ÉCOLE : École primaire de Bellefois</p> <p>Adresse : 24 place de la Liberté</p> <p>COMMUNE : NEUVILLE DE POITOU</p>	<p>DATE : 17/03/2022</p>
---	---------------------------------

Participants :

(préciser : : présent , : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Chaprenet (<i>tit.</i>) <input type="checkbox"/>	<p>Président</p> <p>M. Wolff <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Enseignants</p> <p>Mme David <input type="checkbox"/></p> <p>Mme Dreulle <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Hamon <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Kambal <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Lamy <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Maury <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Mme Renéaume <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>M.Timon <input type="checkbox"/></p> <p>IEN</p> <p>Mme Dupin <input type="checkbox"/></p>	<p>Maire de Neuville de Poitou</p> <p>Mme Saint-Pé <input type="checkbox"/></p> <p>Adjointe aux affaires scolaires</p> <p>Mme Cottier <input type="checkbox"/></p> <p>Autre représentant de la Mairie :</p> <p>Mme Massei <input checked="" type="checkbox"/></p>	
M. Charrier (<i>tit.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Corbet (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Desobeaux (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
M. Potreau (<i>tit.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Rouzeau (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Augustin (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Barbier (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Darles (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Gaildraud (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Swierkowski (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			

ORDRE DU JOUR :

<p>1 – Fonctionnement du conseil d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> – Approbation du dernier procès verbal – Rappel date du prochain conseil d'école et planification commissions éventuelles <p>2 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école</p> <p>3 – Moyens matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> – Équipements – Travaux (bilan et à venir) <p>4 – Hygiène et Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> – Point sur la pandémie
--

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

POINT 1 : Fonctionnement du conseil d'école

★ Approbation du dernier procès verbal

Le dernier procès verbal est approuvé à l'unanimité.

★ Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

- Le prochain conseil d'école était fixé au mardi 14 juin 2022. Néanmoins, le voyage scolaire des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 (cf. ci-dessous) nécessite de reprogrammer cette date. Il est proposé la date du 7 juin à 18h00 sous réserve que cette date ne soit pas prise par les écoles de Neuville.
- Commission restauration : Mme Massei confirme qu'une réunion aura lieu à la fin de l'année scolaire, la date restant à fixer.

Remarque : les parents d'élèves avaient demandé lors du précédent conseil que l'horaire de cette commission soit à 18h00 plutôt que 17h30. Cela n'a pas été retenu, la réunion ayant eu lieu à 17h30. Les parents d'élèves renouvèlent leur demande.

POINT 2 : Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

- Concours des Petits Champions de la lecture : les élèves de CM1 et CM2 participent à ce concours de lecture. Un élève de chaque niveau a été sélectionné par un jury composé des élèves eux-mêmes (qui ont utilisé les tablettes de l'école pour voter) et de professeurs. Tous les élèves ont été récompensés par un livre. Un élève de CM1 et un élève de CM2 participeront à la finale départementale qui aura lieu le 24 mars à Lenclôtre.
- Médiathèque : les échanges avec la médiathèque continuent pour toutes les classes de l'école.
- École dehors : ce projet de cycle mené par la classe de CP et la classe de CE1 vise à rendre plus concret les apprentissages. Des déplacements ont lieu sur le site du Bois Cernin et à Neuville toutes les deux semaines (le mardi pour les CE1 et le jeudi pour les CP). Avantage de ce projet : en proposant une expérience immersive en extérieur, l'école dehors favorise un état de bien-être physique et psychologique tout en reconnectant les enfants avec un environnement qui devrait leur être plus familier. De plus, cette expérience permet de rendre plus concret les apprentissages.
- Musée Sainte-Croix et visite guidée du centre de Poitiers par une guide conférencière : cette sortie organisée par les classes de maternelle a eu lieu le 12 novembre. Les enseignantes soulignent la qualité des intervenants qui ont su parfaitement s'adapter au public de maternelle.
- 11 novembre : des élèves volontaires des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, après une préparation en classe, ont participé en tant que lecteur à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.
- Cyclisme : grâce à l'apprentissage de la conduite en groupe à vélo, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont pu se rendre à Neuville pour des séances de cinéma et des sorties à la médiathèque. Monsieur Wolff remercie les parents agréés qui ont pu se libérer pour encadrer les élèves lors de ces sorties.
- Projet régions (classe de CE1) : ce projet fait le lien entre la géographie, la production d'écrits et les arts plastiques. Il s'agit de faire découvrir son département aux autres départements de la région. Ce projet s'est constitué par le biais d'un forum d'enseignants. 12 classes participent à raison d'une école par département.
- Natation : les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 bénéficieront de séances de natation du 17 mai au 10 juin, deux fois par semaine (le mardi et le vendredi).
- Classe découverte : la classe de neige prévue du 24 au 28 janvier pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 n'a pu se faire à cause de la pandémie. Ce voyage a malheureusement été annulé l'avant-veille du départ. Les enseignants ont alors rebâti un projet pour une classe découverte, dans un autre centre mais toujours dans les Pyrénées avec des activités de saison. Le dossier est terminé et a été transmis au rectorat ce jour. Les aides demandées à l'OCCE et au Conseil Départemental ont toutes les deux été acceptées. Le cout des

activités est le même que celui du projet classe de neige. Par contre, le cout du transport est supérieur de 616 €, surcout qui sera pris en charge par la coopérative scolaire. Pour information, Mme Massei demande à recevoir les deux devis de transport.

- Tennis de table : un projet pédagogique est en cours de réalisation pour permettre une initiation au tennis de table des élèves de maternelle et CP (activités basées autour de manipulations de la balle). Ces séances seront animées par un animateur diplômé, membre du club de Neuville. Elles commenceront après les vacances de printemps.
- Programme Pass proposé et financé par la Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP) :
 - Pass art pour les maternelles : 1 spectacle + 10 séances avec découverte et manipulation d'instruments par les enfants.
 - Pass sport pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : séances de street hockey.
 - Les classes de CP et de CE1 étaient inscrites pour un projet du Pass environnement, mais la seule intervention qui avait été retenue par la CCHP a finalement été annulée.

D'autres projets, en particulier de sorties scolaires, sont en gestation dans l'ensemble des classes. Ils seront présentés une fois validés (pédagogiquement et financièrement).

M. Wolff rappelle que ces projets scolaires sont possibles grâce au budget accordé par la Mairie mais également grâce à l'investissement des parents de l'APE qui permet la récolte de fonds via un nombre important d'actions. De même, il remercie l'équipe enseignante pour son implication et dynamisme à gérer tous ces projets de l'école.

POINT 3 : Moyens matériels

★ Équipements

- Capteurs CO₂ : le dioxyde de carbone, également appelé gaz carbonique et noté CO₂, est un gaz expiré lors de la respiration humaine qui s'accumule dans les espaces clos mal ventilés. La mesure de la concentration de CO₂ dans l'air permet donc d'apprécier facilement si le renouvellement d'air est suffisant ou non.

La municipalité a fourni à l'école un capteur permettant de mesurer le taux de CO₂ dans les classes. Les courbes des mesures effectuées dans la classe de M. Wolff et la classe de Mme Lamy permettent de s'apercevoir que la ventilation préconisée par l'Education nationale (aération toutes les heures) n'est pas suffisante, le taux constaté pouvant être plus de deux fois supérieurs au taux recommandé.

L'appareil sera installé progressivement dans l'ensemble des classes ainsi qu'à la cantine et la garderie afin de gérer au mieux la ventilation des locaux.

- Fibre optique : lors du premier conseil d'école, il a été annoncé qu'un devis avait été demandé par la Mairie pour un pack englobant les besoins de différentes structures de la commune. Malgré plusieurs relances de la Mairie, pas de nouvelles du fournisseur Orange.
- Informatique
 - Un PC portable a été livré ce qui permet de se connecter plus facilement au vidéoprojecteur des classes sans recourir à son ordinateur personnel. Mme Massei annonce que l'achat d'autres PC portables est à l'étude pour que chaque classe puisse en être équipée. L'étalement de cet investissement se ferait sur deux ans.
 - AT86 (structure qui gère le serveur de l'école, auquel est raccordé l'ensemble des PC de l'école) a annoncé ne plus maintenir ce serveur à partir de fin 2022. Mme Massei informe que AT86 reviendrait sur sa décision et devrait reconduire la maintenance du serveur.
 - Renouvellements des PC : M. Wolff précise d'une part que le parc est vieillissant et que l'école n'a plus de PC de remplacement, et d'autre part que AT86 n'effectue plus la maintenance de ces PC. Mme Massei informe qu'une réunion va être organisée par la Mairie pour appréhender les besoins actuels et à venir des écoles. M. Wolff demande à assister à ces échanges.

★ Travaux (bilan et à venir)

- Travaux en cours ou réalisés
 - Réfection complète de la classe de Mme Maury pour résoudre les problèmes d'humidité. Ces travaux ont débuté : les murs ont été restaurés, la chape du sol a été refaite, le câblage électrique est terminé. La salle doit sécher avant que les travaux puissent se poursuivre, placo aux murs et faux plafond. L'objectif est de pouvoir ré-installer la classe de Mme Maury dès le début des vacances d'été.

- Les portes des Algécos ont été remplacées pendant les vacances de la Toussaint.
 - Le lierre situé sur le mur du préau a été enlevé.
 - Une allée joignant la cour au cabanon en bois (permettant aux vélos de la maternelle et de l'élémentaire de rouler plus facilement et proprement) a été réalisée.
 - Les fenêtres de la salle des maitres ont été remplacées par des fenêtres à double vitrage.
- Travaux envisagés
- Lors du dernier conseil d'école, un audit avait été évoqué pour une isolation thermique des Algécos. Mme Massei informe qu'un bardage n'est pas possible pour des raisons structurelles, en particulier car il serait nécessaire de percer les Algécos. Mme Massei rencontre le responsable des services techniques mercredi prochain pour évoquer d'autres solutions.
 - M. Wolff s'interroge sur la possibilité d'avoir de l'eau chaude sur les robinets des toilettes des Algécos (filles et garçons). Mme Massei explique que la distribution de l'eau se fait via le biais de « robinets poussoirs ». Or, ces robinets sont également utilisés par les élèves pour boire et la réglementation n'autorise pas dans ce cas l'accès aux robinets d'eau chaude pour éviter les risques de légionellose.
 - Mme Massei pense que le hall de la maternelle pourrait être rénové cette année (travaux qui, s'ils sont acceptés, seraient programmés pour cet été). M. Wolff demande si la salle des maitres pourrait être rénovée en même temps.
 - Les enseignantes de maternelle posent la question d'une réparation ou du remplacement du local à vélos des maternelles qui ne ferme plus et est en très mauvais état.

Point 4 : Hygiène et Sécurité

★ Point sur la pandémie

Le protocole sanitaire a évolué plusieurs fois depuis le dernier conseil d'école. À chaque fois, le protocole de l'école a été adapté en fonction des nouvelles contraintes. M. Wolff informe que le protocole applicable est posté à chaque évolution sur le site internet de l'école.

Depuis le 14 mars, le niveau 1 prévue par l'Éducation nationale est appliqué.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en intérieur.
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

S'agissant de la limitation du brassage, il est recommandé, dans un premier temps et dans la mesure du possible, de limiter les brassages trop importants entre groupes-classes. L'école continuera donc à organiser les récréations en séparant les classes en trois groupes : maternelles, CP et CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2. À la cantine également, les enfants restent répartis par groupes.

M. Wolff informe que l'école est encore touchée par la pandémie : les élèves de deux classes sont actuellement cas contacts suite à l'occurrence de cas positifs. Dans ces classes, il est fortement recommandé aux élèves présents de conserver le masque dans les lieux couverts (incluant en particulier la classe et la garderie).

★ Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Des évolutions ont été apportées pour répondre aux problèmes évoqués lors du dernier conseil d'école : un boîtier d'alarme a été déplacé dans le bâtiment de maternelle et le nombre de signaux sonores (sonnerie + message parlé) a été augmenté.
- Un exercice de type «Risques Majeurs » a été effectué le 15 mars. L'ensemble des classes a bien entendu le signal sonore, mais le message parlé n'a pas bien été compris par toutes les classes.
- Un troisième exercice est prévu en juin : exercice d'intrusion avec confinement des élèves.

★ Toilettes maternelles

Des parents d'élèves rapportent que certains élèves de maternelle se retiennent d'aller aux toilettes par manque d'intimité, ce qui générerait des douleurs abdominales pour ces enfants. De même, ils remontent que certains enfants « se sentent observés » par d'autres et demandent donc que les filles et les garçons de

maternelle ne soient pas mélangés pour les pauses WC.

M. Wolff précise que des cloisons basses existent déjà, mais également que les contraintes d'aide et de surveillance ne vont pas dans le sens d'une fermeture, même partielle, des toilettes pour obtenir des toilettes individuelles. Néanmoins, il est possible que les zones filles et garçons (séparées par une cloison) soient plus rigoureusement respectées.

★ Signalisation devant l'école

Les parents d'élèves signalent le danger du rond-point de la route de Clan. Ils demandent si la présence d'un policier municipal à l'heure de la rentrée et de la sortie des classes pourrait être envisagée afin de sécuriser la traversée de cette route très passante.

Mme Massei informe que la signalisation des écoles de la commune sera revue pour la rentrée de septembre 2022 : panneaux et signalisation au sol. Elle s'interroge également sur un rôle possible de parents d'élèves pour la sécurisation de ce rond-point (initiative qu'elle a déjà rencontrée sur d'autres communes).

Point 5 : Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

★ TAP

L'activité gym a été remplacée par la langue des signes, car l'intervenante était en arrêt maladie.

★ Garderie

- Lors du dernier conseil d'école, les parents d'élèves ont remonté l'idée d'une garderie le mercredi après-midi sur Bellefois, car le nombre de places limité interdit à certains parents l'accès à la Souris Verte.

Mme Massei précise que la garderie du mercredi après-midi est de la compétence de la Communauté de communes du Haut Poitou. Au niveau de la commune, il est impossible de gérer cette garderie du mercredi après-midi sur Bellefois. La Mairie est néanmoins en cours de réflexion pour un agrandissement de la garderie « La Souris Verte ».

- Pour également faire suite au dernier conseil d'école, Mme Massei informe que les demandes des parents concernant d'une part l'affichage du menu du goûter (qui est affiché tous les matins), et d'autre part de décaler les jours de distribution des goûters afin que les élèves venant à la garderie un seul jour par semaine n'aient pas toujours le même goûter, ont été prises en compte.

Les parents d'élèves ont apprécié la réactivité de la municipalité concernant leurs demandes.

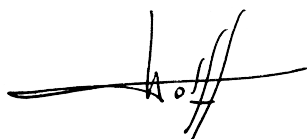
★ Cantine

Mme Massei rappelle à l'équipe enseignante qu'en cas de sortie à la journée ou de voyage scolaire, pour des raisons de logistique, il est important de prévenir la cantine deux semaines avant la sortie.

La séance est levée à 19h50.

Fait à Neuville de Poitou, le 17 mars 2022

Le Directeur, président du Conseil d'École :
Nicolas WOLFF



La secrétaire de séance :
Céline MAURY

